

Rentrée scolaire : en cas d'accident, le bris de vitre automatique peut sauver nos enfants pour sortir d'un autocar en urgence

Prévenir les accidents est indispensable. Mais lorsqu'un autocar est immobilisé, renversé ou en feu, une autre urgence commence : permettre à tous les passagers d'évacuer rapidement. Grâce au bris de vitre automatique, on sauve des vies !

Plus de 4 millions d'élèves utilisent quotidiennement les transports en commun ou des transports scolaires dédiés pour rejoindre leur établissement. Pour les familles, monter dans un car doit rester un geste simple, avec une exigence qui ne se discute pas : la sécurité.

Cette sécurité ne se mesure pas seulement à la capacité d'éviter un accident. Elle se mesure aussi à ce qui se passe dans les secondes qui suivent lorsqu'un accident survient.

Un enfant, une personne âgée, blessée ou désorientée doit pouvoir sortir du véhicule, y compris dans la fumée, dans l'obscurité ou lorsque les portes habituelles ne sont plus accessibles.

Nous, associations de victimes d'accidents collectifs, savons malheureusement ce que ces situations peuvent signifier.

Le 23 octobre 2015, à Puisseguin, 43 personnes ont perdu la vie. Le rapport d'enquête du BEA-TT a montré combien les conditions d'évacuation avaient pesé dans le bilan du drame. Il a notamment relevé la difficulté des passagers à utiliser les accès et les sorties de secours et a recommandé de faciliter l'ouverture des fenêtres issues de secours.

D'autres drames ont depuis rappelé que la sécurité du transport collectif doit être pensée dans son ensemble. En janvier 2025, la mort de Joana, 15 ans, dans l'accident de son car scolaire à Châteaudun a conduit le Gouvernement à présenter, le 30 avril 2025, le « Plan Joana » pour renforcer la sécurité routière du transport scolaire.

Prévenir l'accident ne suffit pas

Le Plan Joana prévoit notamment de renforcer la prévention et le dépistage de l'usage de stupéfiants chez les conducteurs. Ces mesures sont nécessaires. Le projet de loi-cadre relatif au développement des transports, examiné en 2026 par le Parlement, traduit déjà une partie de cette ambition.

Mais aucun dispositif ne supprimera totalement le risque d'une collision, d'un retournement ou d'un incendie. Lorsqu'un accident survient, la question devient immédiate : comment sortir du véhicule ?

Pendant des décennies, l'évacuation par les fenêtres de secours a reposé principalement sur un marteau brise-vitre : il faut le localiser, le saisir, briser la vitre puis dégager l'ouverture, parfois dans la fumée, la panique ou après un choc violent. Cette logique atteint aujourd'hui ses limites.

La réglementation internationale a d'ailleurs évolué. Les exigences applicables aux autobus et autocars renforcent désormais la facilité d'utilisation des dispositifs de bris de vitres et l'évacuation des passagers. Pour les véhicules concernés, les nouvelles dispositions relatives aux dispositifs de bris de vitres s'appliquent à tous les véhicules mis en service à compter de septembre 2026.

Nous ne voulons pas attendre un nouveau drame

Au Sénat comme à l'Assemblée nationale, des parlementaires ont proposé en 2026 d'aller plus loin en généralisant des dispositifs permettant une évacuation simple et immédiate par les issues de secours, y compris avec une commande centralisée depuis le poste de conduite. Le débat est donc posé. Il doit maintenant déboucher sur des décisions concrètes.

À l'occasion de cette rentrée scolaire, nous demandons que la sécurité de l'évacuation devienne une priorité à part entière. Pas dans dix ans. Pas après un nouveau drame.

- 1. Au Gouvernement et au Parlement :** d'inscrire dans la loi des exigences renforcées d'évacuation d'urgence pour les autobus et autocars, en particulier ceux affectés au transport scolaire.
- 2. Aux Régions et aux autorités organisatrices de la mobilité :** d'intégrer dès maintenant la capacité d'évacuation des véhicules dans leurs cahiers des charges, leurs appels d'offres et leurs politiques de renouvellement des flottes.
- 3. Aux opérateurs de transport :** de considérer l'évacuation d'urgence comme un critère de sécurité essentiel, au même titre que la ceinture, le freinage, la prévention incendie ou les aides à la conduite.

Nous ne demandons pas une mesure théorique supplémentaire. Nous demandons qu'en situation d'urgence, chaque passager puisse réellement sortir du véhicule.

Les accidents graves sont heureusement rares. Mais lorsqu'ils surviennent, quelques secondes peuvent faire la différence entre un accident et une catastrophe.

En cette rentrée 2026, la France a l'occasion d'avancer. Nous appelons les pouvoirs publics et l'ensemble des acteurs du transport à ne pas attendre le prochain drame pour agir.

Une tribune de

 FENVAC Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs	 Collectif de Puisseguin Association de victimes	 À la mémoire de nos anges Association de victimes
--	---	---

Tribune ayant le soutien de Christine ARRIGHI, Députée de Haute-Garonne, Nicolas BARTHE, Maire de Toulouges, Vice-président de Perpignan Méditerranée Métropole, Marie-Sophie BERNADEAU, Députée de Gironde, Lauriane JOSENDE, Sénatrice des Pyrénées Orientales, Sophie PANTEL, Députée de Lozère, Jean SOL, Sénateur des Pyrénées Orientales

RÉFÉRENCES

- Ministère de l'Éducation nationale, rapport « Territoires et réussite » : plus de 4,2 millions d'élèves utilisent quotidiennement les transports en commun ou scolaires dédiés. [Lien](#)
- BEA-TT, rapport d'enquête sur l'accident de Puisseguin du 23 octobre 2015. [Lien](#)
- Ministère de l'Intérieur, « Plan Joana pour le renforcement de la sécurité routière du transport scolaire », 30 avril 2025. [Lien](#)
- Assemblée nationale, réponse ministérielle sur le renforcement du règlement ONU n°107 et l'entrée en vigueur en septembre 2026 des dispositions relatives aux dispositifs de bris de vitres. [Lien](#)